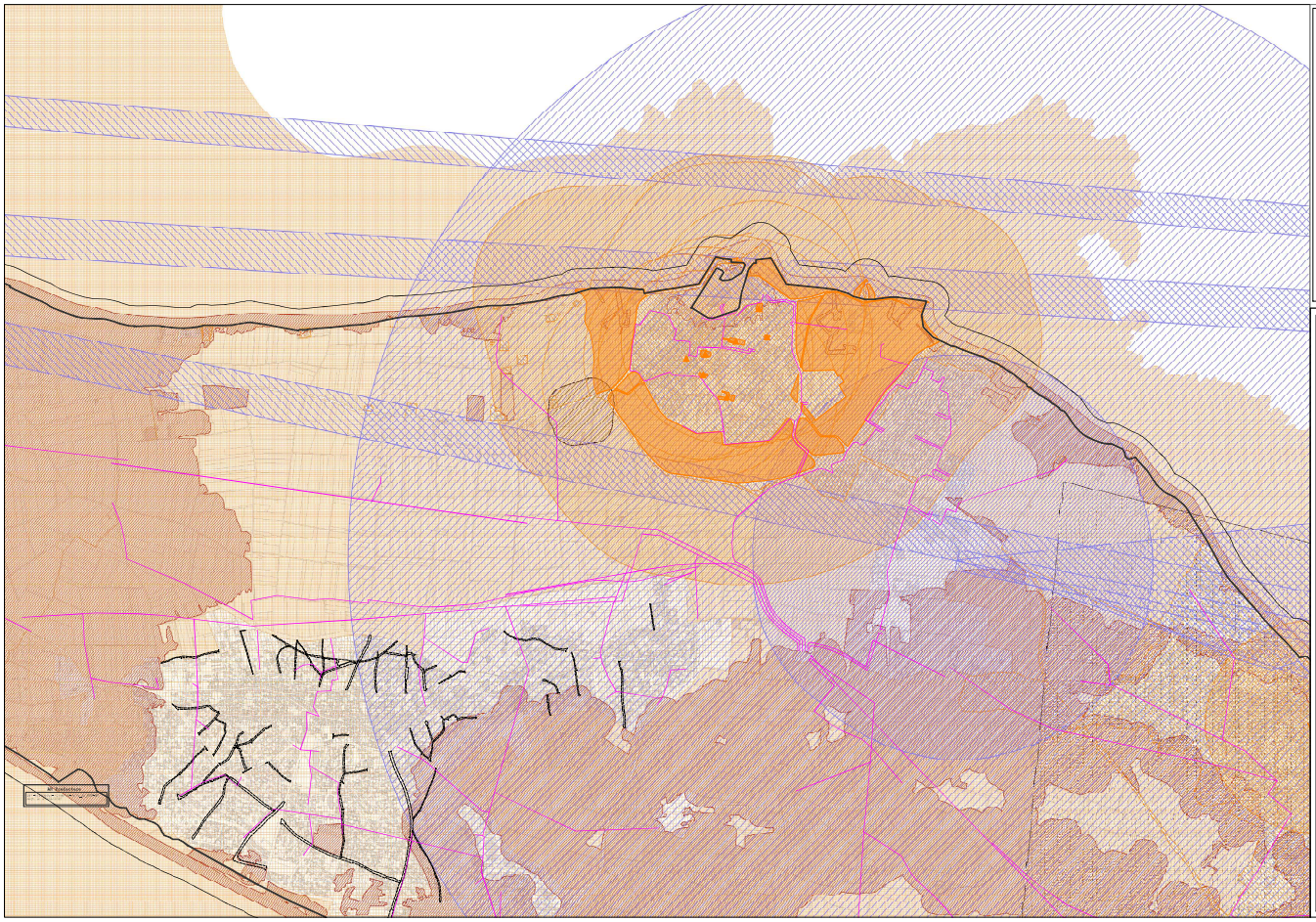

Communauté de Communes de l'Ile de Ré

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MISE A JOUR N°4

Pièce n°6

Plan des servitudes d'utilité publique

Plan n°6 - Commune de Saint Martin de Ré

Vu pour être annexé à l'arrêté n°
en date du

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Patrimoine naturel

Littoral maritime

Servitude de passage des piétons sur le littoral (EL9)

Patrimoine culturel

Monuments historiques

Monument historique (AC1)

Monument historique (AC1)

Périmètre de protection des monuments historiques (AC1)

Monuments naturels et sites

Site classé (AC2)

Site inscrit (AC2)

Patrimoine architectural et urbain

Zone de protection du patrimoine architectural et urbain (AC4)

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Communications - circulation aérienne

Servitude établie à l'intérieur des zones de dégagement (T7)

Télécommunications

Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques (PT1)

Zone de Garde

Zone de Protection

Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles (PT2)

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire et zone spéciale de dégagement

Energie - Electricité et gaz

Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (I4)

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques

Salbrité publique - Cimetières

Servitude instituée au voisinage des cimetières (INT1)

Sécurité publique

Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PM1)

Sources : DGI 2011 / IGN PT - GPS Ile de Ré
Fond de plan : Cadastre numérisé mis à jour le 2 mai 2011 - Source : Direction Générale des Finances Publiques
Communes de Rivedoux, La Flotte, Sainte-Marie
Système de projection : Lambert 93
Système de coordonnées : Système de Référence Géodésique Français 1993
Réalisation : Communauté de Communes de l'Ile de Ré
Date d'édition : Février 2013